

Activité- Les transfuges ou transclasses

Méthodologie de la partie 3 de l'épreuve composée

EC3

Objectifs :

- ☐ Comprendre le concept de transfuge ou transclasse : [Cliquez pour la présentation](#)
- ☐ Comprendre la méthode du raisonnement argumenté

I. La méthodologie de l'EC3

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.
- Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Cliquez pour réaliser le parcours Genially : [Méthodologie du raisonnement argumenté](#)

II. La grille d'évaluation au bac

4 attentes	Critères de réussite	Points de vigilance
1 - Réponse au sujet	- Les arguments apportent une réponse à la question posée sans la présence de hors sujet	- Le candidat doit présenter un raisonnement approprié à la question. - On n'attend pas de problématisation du sujet.
2 - Organisation du raisonnement	- Brève introduction qui présente la démarche. - Les paragraphes s'enchaînent dans une démonstration. - Brève conclusion qui répond au sujet (bilan)	- Les attentes ne sont pas les mêmes que pour une dissertation. - Un plan en deux ou trois parties équilibrées n'est pas exigé. - Le nombre de paragraphes n'est pas défini.
3 - Maîtrise des connaissances	- L'argumentation repose sur la mobilisation de notions et mécanismes concernant les objectifs d'apprentissage délimités par le sujet. - L'argumentation repose sur des illustrations concernant les objectifs d'apprentissage délimités par le sujet.	- Dans la colonne « objectifs d'apprentissage » du programme, le niveau d'exigence en matière de mobilisation des connaissances est repérable (illustrer, savoir, connaître, savoir définir, identifier, distinguer, interpréter, comprendre)

4 – Exploitation des documents	L'argumentation repose sur : - la mobilisation d'informations issues des documents en lien avec le sujet, - la lecture et l'interprétation de données chiffrées issues des documents. - la mobilisation de savoir-faire statistiques pour le traitement des données chiffrées des documents.	- L'exploitation des documents doit être pertinente au regard du raisonnement suivi. - Un élève n'ayant pas utilisé tous les éléments du dossier documentaire ne doit pas être sanctionné. Il est attendu cependant qu'il mobilise chacun des documents du dossier. - Il est attendu une citation explicite du document du type (doc ...).
---------------------------------------	---	---

Un exercice d'application

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez en quoi la pluralité des influences socialisatrices peut être à l'origine de trajectoires individuelles improbables.

Questions :

1. Soulignez de trois couleurs différentes :
 - les mots indiquant la nature du travail à faire (type de sujet, relation de causalité/de corrélation, positive/négative) :
 - les notions du cours (à définir)
 - la dimension spatio-temporelle
2. Reformulez la question
3. A partir de la grille d'évaluation ci-dessous complétez le plan structuré de l'EC3 ; pour chaque paragraphe (il y en a 6)
 - a) Etape 1 : à partir du cours, donnez au moins une explication :
 - [11- Rappel de seconde: la socialisation](#)
 - [12- Des socialisations socialement et culturellement situées](#)
 - [14- Les socialisations secondaires](#)
 - [15- Les trajets sociaux improbables](#)
 - b) Etape 2 : à partir du dossier documentaire, donnez au moins une illustration

Proposition de plan structuré :

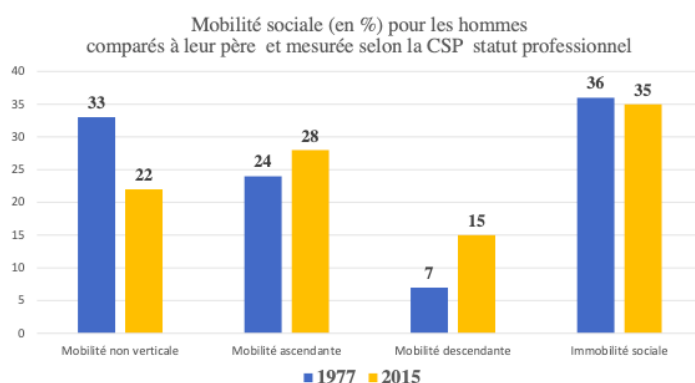
- Un constat : des individus ont un trajet social improbable
 - ✓ Un déterminisme social qui reste fort
 - Explications
 - Illustrations
 - ✓ Mais le phénomène de transfuge existe
 - Explications
 - Illustrations
- Une première explication : la famille n'est pas le seul agent de socialisation
 - ✓ Une multiplicité d'agents de socialisation
 - Explications
 - Illustrations
 - ✓ Qui transmettent des modèles culturels différents, voire contradictoires
 - Explications
 - Illustrations
- Une seconde explication : la socialisation anticipatrice
 - ✓ Une volonté individuelle de changer de milieu social
 - Explications
 - Illustrations
 - ✓ Qui pousse à adopter par avance les valeurs et normes du milieu social d'arrivée
 - Explications
 - Illustrations

4 attentes	Critères de réussite
------------	----------------------

1 - Réponse au sujet	- Expliquez la relation sans la contester ou la relativiser - Rédigez un raisonnement organisé structuré comportant au moins 3 AEI articulés
2 - Organisation du raisonnement (pour ceux qui auront le temps : rédiger l'introduction et la conclusion)	- Brève introduction qui présente la démarche. - Les paragraphes s'enchaînent dans une démonstration. - Brève conclusion qui répond au sujet (bilan)
3- Maîtrise des connaissances : on n'attend pas seulement les définitions, mais la maîtrise d'au moins un mécanisme pour chaque notion	- Définir : influences socialisatrices, trajets sociaux improbables - Mécanismes : socialisation, socialisation différentielle, socialisation anticipatrice, multiplicité des agents de socialisation
4 – Exploitation des documents : il faut savoir lire, c'est-à-dire reformuler les données chiffrées, sélectionner les informations appropriées, opérer le calcul le plus pertinent, et relier les illustrations aux mécanismes appropriés	Doc 1 : déterminisme social fréquent et transfuges rares mais présents Doc 2 : déterminisme social fréquent et transfuges rares mais présents Doc 3 : exemple de transfuge/ multiplicité d'agents de socialisation/ socialisation anticipatrice

Document 1 :

Mobilité intergénérationnelle



Source INSEE Portrait social 2019 Enquête Qualification et Formation professionnelle –hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés âgés de 35 à 59 ans dans l'année considérée -La mobilité sociale des femmes et des hommes : évolutions entre 1977 et 2015 Marc Collet, Émilie Pénicaud (Insee)

Note de lecture : en 1977, 24% des hommes français actifs ou anciens actifs occupés de 35 à 59 ans avaient une mobilité sociale ascendante par rapport à leur père.

Mobilité non verticale : la profession du fils est différente de celle du père, mais elle n'est pas hiérarchiquement plus élevée (un fils de petit agriculteur qui devient ouvrier)

Mobilité ascendante : la profession du fils est hiérarchiquement supérieure à celle du père (un fils d'ouvrier devient cadre)

Mobilité descendante : la profession du fils est hiérarchiquement inférieure à celle du père (un fils de cadre devient ouvrier)

Immobilité sociale : la profession du fils est hiérarchiquement identique à celle du père (un fils d'avocat qui devient ingénieur)

Document 2 :

L'institut statistique s'est penché sur la mobilité intergénérationnelle des revenus, en comparant le revenu individuel d'un jeune adulte âgé de 28 ans en 2018 à ceux de ses parents en 2010. Une première dans l'Hexagone. Ce travail, réalisé par Hicham Abbas et Michaël Sicsic, livre une photo plus nuancée que la perception qu'en ont généralement les Français. Il débouche en effet sur un double constat : « En France, les inégalités de revenus se reproduisent en partie entre les générations, mais les trajectoires individuelles montrent qu'une mobilité existe et est plus ou moins fréquente selon les caractéristiques des individus », résume Michaël Sicsic.

Certes, un fort déterminisme social persiste. Selon l'étude, les enfants de familles aisées ont par exemple trois fois plus de chance d'être parmi les 20 % les plus aisés que ceux issus de familles modestes. Le revenu des parents n'est pas le seul paramètre qui compte. Avoir des parents dotés d'un patrimoine est aussi un facteur de « mobilité ascendante » en termes de revenus. Il n'empêche. « La reproduction des inégalités de revenus entre génération est moins forte en France qu'aux États-Unis », constate l'Insee. De fait, à revenus identiques des parents, ceux des enfants varient fortement dans l'Hexagone. En 2018, 12 % des jeunes adultes issus des familles les 20 % les plus modestes ont ainsi grimpé dans l'échelle des revenus et ont rejoint le groupe des 20 % les plus aisés de leur classe d'âge. L'inverse existe aussi : 15 % des enfants des parents les plus aisés connaissent cette année-là une « mobilité très descendante » vers le plus bas cinquième, un tiers conservant le même niveau de

revenus que leurs parents. En 2018, 72 % des jeunes adultes appartiennent à un quintile de revenus différent de leurs parents, selon l'étude. Dans les familles modestes, 69% des enfants ont des revenus supérieurs à leurs parents. Chez les plus aisés, 72% des enfants ont des revenus inférieurs. (...)

Par ailleurs, les enfants d'ouvriers et d'employés ont eux aussi une probabilité plus faible de grimper dans l'échelle des revenus. Le niveau de diplôme du parent ayant le plus haut revenu est également un facteur déterminant. Les fils et filles de parents ayant le bac ou un diplôme du supérieur connaissent une progression plus forte.

Source : Les Echos, L'ascenseur social fonctionne encore en France, mai 2022

Document 3 :

Gisèle Halimi, l'avocate la plus célèbre de France, se souvient. Tunis où elle est née, en 1927, dans une famille juive de condition modeste, sa découverte précoce de la malédiction d'être née fille, son refus d'un destin assigné par son genre et son rêve ardent de devenir avocate. (...)

Je ne serais pas arrivée là si...

Si ma mère, et tout mon entourage depuis la prime enfance, ne m'avaient constamment rappelé que le fait d'être une fille impliquait un sort très différent de celui de mes frères. Un sort dans lequel le choix, le libre arbitre, la liberté n'avaient aucune place. Un sort uniquement déterminé par le sexe. (...)

Aimiez-vous l'école ?

Avec passion ! C'est là que je me sentais le mieux. J'étais une bonne élève. Et j'étais littéralement amoureuse de ma prof de français, mademoiselle Nicot, qui poussait un soupir en rendant les rédactions : « *Et, comme toujours, c'est Gisèle la première.* » Je l'ai perdue de vue, mais elle a été un phare, elle a tout de suite perçu ma conviction que l'école serait ma libération. Je me demande parfois ce que je serais devenue sans elle. (...)

Vos parents étaient-ils fiers de vos exploits scolaires ?

Fiers ? Ils s'en fichaient. Je rapportais mes bonnes notes dans l'indifférence générale. J'étais l'inessentielle. Toute l'attention était focalisée sur mon frère aîné, l'essentiel, qui passait son temps entre colles, mensonges, zéros pointés et renvois. Ce qui rendait fou mon père, qui hurlait et tabassait mon frère lors de scènes d'une violence insensée. Tout l'espoir de la famille – y compris nous sortir de la pauvreté – reposait sur ce fils aîné pour lequel mes parents étaient prêts à tous les sacrifices. Moi, en revanche, je ne devais pas leur coûter un sou. Ma mère ne voyait d'ailleurs pas l'utilité d'investir dans mon éducation. « *Les frais du lycée pourraient payer ton trousseau de mariée !* », a-t-elle dit lorsque je devais entrer en 6^e. Mais je m'étais renseignée. J'avais appris, dès l'âge de 10 ans, qu'il existait un concours des bourses, et j'ai été reçue première. Je ne leur ai donc rien coûté ! Même pas en livres, puisque les élèves de familles « nombreuses et nécessiteuses » avaient droit à un prêt pendant leurs études. (...) Nous étions quatre enfants dans la chambre et ma mère déclarait très tôt l'extinction des feux. J'avais acheté une mini-ampoule d'un watt, que je branchais sur une prise au ras du sol. La lumière était trop faible pour que ma mère puisse la repérer de sa chambre et je lisais à plat ventre sur le sol des nuits entières. C'est à ce moment-là que j'ai compris que les livres me donnaient de la force et que c'était à moi, et à moi seule, de décider de mon chemin. (...) Quand j'avais 16 ans, elle a tenté de me marier à un riche marchand d'huile de 35 ans. « *Il a trois voitures !* », répétait-elle, tel l'Harpagon de *L'Avare* répétant « *sans dot !* ».

La dot, comme dans la pièce de Molière, était-elle encore en usage ? Et comment ! Il y avait des tarifs qui variaient en fonction de la situation du fiancé. Pour épouser par exemple un médecin (ce qui était exclu pour moi, car c'était bien trop cher), il fallait fournir une belle somme et apporter ce que l'on appelait « la maison montée », c'est-à-dire une maison complète, de la petite cuillère au drap brodé. La future belle-mère de la mariée venait vérifier à l'avance que rien ne manquait. Je me souviens de mon père travaillant comme un fou, parce qu'il devait marier ses deux sœurs et payer leur dot. Je trouvais cela ahurissant. Je voulais étudier. Et devenir avocate.

Source ; Gisèle Halimi : « J'avais en moi une rage, une force sauvage, je voulais me sauver », Par [Annick Cojean](#), Le Monde, 22/09/2019